

INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

Novembre 2013

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance de la Municipalité du 4 novembre 2013	
Permis LATC <i>Ch. de la Maison Rouge 1</i>	La Municipalité a délivré le permis de construire, relatif à la création d'un balcon et d'une porte-fenêtre.
Permis LATC <i>Ch. de la Lionne 5</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la pose de panneaux de panneaux solaires thermiques au sol d'une surface de 4.2 m ² .
Séance de la Municipalité du 11 novembre 2013	
Naturalisation facilitée fédérale	En date du 31 octobre 2013, l'Office fédéral des migrations a accordé la nationalité Suisse à M ^{me} Marielle Mariette Marc Rita Mortier, originaire de Belgique, domiciliée à Mollie-Margot, lui conférant les droits de cité cantonal et communal de Saint-Gall et Altstätten.
Permis LATC <i>Rte de Mollie-Margot 25</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la création de deux ouvertures en façade et des aménagements intérieurs.
Création d'une déchetterie aux Gavardes	La Municipalité a procédé aux adjudications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – Pose de faux-plafonds dans les locaux sanitaires (vestiaire du surveillant et WC public). – Revêtement en faïence des murs des locaux sanitaires (vestiaire du surveillant et WC public).
Autorisation de police	La Municipalité a autorisé la fondation Quatre Pattes à tenir un stand d'information sur la place du Forum le 2 décembre 2013.
OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance de la Municipalité du 18 novembre 2013	
Mobilier, machines et matériel de bureau	La Municipalité a adjugé le remplacement de deux chaises de travail des bureaux de l'administration communale.
Permis LATC <i>Ch. de Geffry 7</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique l'agrandissement d'une brasserie artisanale.
Permis LATC <i>Ch. de l'Union 1</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de l'angle de la façade nord-est de l'immeuble locatif et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Permis LATC <i>Ch. de la Taborne 4</i>	La Municipalité a pris acte du projet de réfection de la toiture, ainsi que de remplacement des velux et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.

OBJETS	COMMUNICATIONS
Règlement sur la gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • En date du 4 novembre 2013, la Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement a approuvé le règlement sur la gestion des déchets, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2014. • La Municipalité a approuvé les directives suivantes, en application du Règlement du 4 novembre 2013 sur la gestion des déchets : <ul style="list-style-type: none"> - Directive n° 1 : tarif des taxes. - Directive n° 2 : mesures d'accompagnement. - Directive n° 3 : sanctions et amendes en relation avec les déchets.
Appareil automatique	La Municipalité a renouvelé l'autorisation pour un distributeur de cigarettes au bar à café Le Briolay, valable du 1 ^{er} octobre 2013 au 30 septembre 2018.
Séance de la Municipalité du 25 novembre 2013	
Permis LATC <i>Ch. du Grammont 4</i>	La Municipalité a dispensé d'enquête publique la pose de panneaux solaires thermiques d'une surface de 4.2 m ² .
Permis LATC <i>Rte du Grenet 9</i>	La Municipalité a pris acte du projet de modification du positionnement de la porte d'entrée du bâtiment et constaté que celui-ci ne nécessitait pas d'autorisation particulière.
Plan d'extension partiel « La Branche » du 8 mars 1974	En date du 15 novembre 2013, la Cheffe du Département de l'intérieur a approuvé l'addenda au Plan d'extension partiel « La Branche » du 8 mars 1974.

Savigny, le 11 décembre 2013

Au nom de la Municipalité de Savigny
La Syndic La Secrétaire

J.-P. Thuillard

I. Sahli